



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nouvelle-Calédonie

DOSSIER DE PRESSE



INAUGURATION **des nouveaux locaux** **Antenne CMA-NC de Koné** *Le vendredi 21 juillet 2017 à 11h00*

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE NOUVELLE-CALEDONIE

10, av. James Cook – B.P. 4186 Nouméa Cedex – Nouvelle Calédonie – Tél. (687) 28 23 37 – Fax (687) 28 27 29

Courriel : cma@cma.nc – site Internet : www.cma.nc



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Le 21 juillet, Daniel Viramoutoussamy Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie, inaugure les nouveaux locaux de son antenne de Koné en présence des élus consulaires et des partenaires de la CMA-NC.

Une antenne au cœur de l'activité

La CMA-NC a quitté ses anciens locaux installés dans un quartier résidentiel le 2 mai dernier, pour emménager dans un bâtiment flambant neuf. L'emplacement de ces nouveaux locaux vient renforcer la proximité et faciliter l'accès aux ressortissants artisans de la zone Voh-Koné-Pouembout-Poya.

En effet, ils ont été bâtis au cœur d'une zone d'activité, proche des administrations et organismes à destination des professionnels. L'antenne est désormais située dans le lotissement Cassis à Pont Blanc en face du siège de Nord Avenir.



Une construction innovante et respectueuse de l'environnement

Etendu sur 450 m², doté de 2 salles de formation, 1 salle de réunion et 8 bureaux, le bâtiment offre tout l'espace et le confort d'une construction moderne.

L'originalité de ce nouveau bâtiment est visible dès l'extérieur avec l'omniprésence d'un grand mur en béton de terre élaboré par la société artisanale Alternative Constructions.

Cette société innovante réalise des constructions à base de pisé de terre stabilisé, un éco-matériau compacté qui diminue l'impact environnemental.

Pièce maîtresse, ce mur traverse tout le bâtiment et distribue toutes les pièces pour un rendu pratique, écologique et esthétique.



CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE NOUVELLE-CALEDONIE

10, av. James Cook – B.P. 4186 Nouméa Cedex – Nouvelle Calédonie – Tél. (687) 28 23 37 – Fax (687) 28 27 29

Courriel : cma@cma.nc – site Internet : www.cma.nc



Quelques chiffres sur l'activité artisanale du Nord

Sur les 11 028 entreprises artisanales de Nouvelle-Calédonie, 1 529 établissements sont implantés en province Nord (14%) en 2017. 42% d'entre eux exercent leur activité sur la zone VKPP dans l'un des quatre secteurs de l'artisanat.

Le poids du secteur du bâtiment y est prépondérant avec 57 %, les services ayant une part de 25%, et 9 % respectivement pour les activités d'alimentation et de production-fabrication. L'antenne CMA couvre ainsi les besoins des 648 établissements actuellement actifs sur la zone VKPP. La seule commune de Koné en regroupe 4 sur 10.

L'accompagnement au développement de la CMA-NC

L'antenne CMA de Koné offre conseils, accompagnement et soutien aux porteurs de projets et professionnels durant toutes les étapes de leur parcours artisanal.

L'équipe, composée de cinq personnes, répond aux besoins par un large panel de services :

- **Formalités** relatives à la vie de l'entreprise : immatriculation, modification, radiation auprès du Répertoire des métiers
- **Appui à la création et transmission** d'entreprise
- **Conseils** personnalisés et confidentiels : gestion, juridique, fiscal, social...
- **Accompagnement au développement** de l'entreprise
- **Suivi comptable**, pour les adhérents du centre de gestion des métiers (CEGESMET)
- **Formations professionnelles** : compétences techniques, respect de la réglementation, développement commercial, et support à l'entreprise
- **Recrutement pour l'apprentissage**

Le lieu est également ouvert aux partenaires institutionnels (Province, ADIE, Initiative NC, banques ...) qui souhaitent recevoir des entreprises ou organiser leurs actions au sein de l'antenne.

Les conseillers accueillent nos publics de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi et jusqu'à 15h30 le vendredi.

Leurs modes d'intervention sont diversifiés et concernent chaque année* :

- **131 créateurs** d'entreprise
- **442 personnes reçues** au sein de l'antenne pour du conseil et de l'accompagnement
- **578 entretiens** personnalisés
- **141 visites** effectuées au sein des entreprises de la zone VKPP, pour un suivi au plus près des besoins des artisans
- **173 personnes informées** et sensibilisées dans le cadre de nos dispositifs collectifs gratuits : Passeport pour l'économie numérique, PackPRO Bâtiment, PackPRO Gestion, Stage préparatoire à l'installation, réunions d'information.
- **1025 contacts** avec des porteurs de projets, des professionnels en activité, leur conjoint, leurs salariés, des jeunes en recherche d'apprentissage, des personnes désireuses d'accéder à une formation.

* Moyenne annuelle sur la période 2012 à 2016



L'antenne de la CMA de Koné : un service historique

L'ouverture de l'antenne de la CMA-NC à Koné a eu lieu le 1^{er} juillet 1993, il y a 24 ans. Après Poindimié sur la côte Est et Koumac dans le grand Nord, l'antenne de Koné fût le troisième relais des artisans de la province Nord. Depuis, le nombre d'artisans de la province a doublé**.

Sur la zone VKPP, l'activité artisanale s'est développée en lien étroit avec la construction de l'usine métallurgique et les grands chantiers structurants d'aménagement. L'antenne CMA de Koné a joué un rôle majeur aux côtés des porteurs de projets. Entre 2008 (début des travaux de terrassement de l'usine du Nord) et mi-2011 (début de la phase de démobilitation), le nombre de créations d'entreprises artisanales a en effet doublé passant de 76 à 140 en moyenne annuelle.

Durant cette période faste, 309 entreprises supplémentaires se sont implantées durablement sur le marché, proposant leurs produits et services aux professionnels comme aux particuliers. Loin de se cantonner aux métiers du bâtiment, la dynamique a aussi profité aux 3 autres secteurs de l'artisanat.

Le tissu artisanal a perduré au-delà des opportunités offertes par l'usine en phase de construction. Il a logiquement accompagné l'urbanisation de la zone induit par l'afflux démographique.

L'exemple de la commune de Koné est à ce titre symbolique : à l'augmentation de 30 % de la population constatée depuis 2009 correspond une forte croissance du nombre d'entreprises : + 61 % dans le secteur des services, + 53 % dans l'alimentation, + 18 % dans le bâtiment et + 13% dans la production-fabrication, entre 2010 et 2016.

Ce sont 552 actifs de l'artisanat (artisans, salariés et apprentis) qui exercent leur métier et vivent à Koné, soit 1 actif artisanal pour 13 habitants.***

En période de forte croissance, comme en phase de démobilitation, encore aujourd'hui et plus que jamais demain, l'artisanat fournit ses biens et services aux populations, favorise un emploi localisé et participe à l'aménagement du territoire. Acteur du développement économique, la CMA-NC contribue au maintien, au développement ainsi qu'à la structuration des entreprises artisanales.

*** Tous les chiffres sont issus des travaux de l'Observatoire de l'Artisanat de la CMA-NC.*

**** Source ISEE, données au 30 septembre 2016*

Contacts presse :

Laure LE GALL et Célia GRONDIN- Service Communication
laure.legall@cma.nc / celia.grondin@cma.nc
Tél : 28 23 37 et 75 35 25